



## CP PLOEMEUR :

quand la logique de gestion des mouvements l'emporte sur tout le reste !!!

Depuis le 21 août, l'établissement a décidé la mise en place de la journée continue pour les travailleurs. Sur le principe, le SPIP a toujours été favorable à ce que les détenus puissent concilier travail et activités. Toutefois, ce changement s'accompagne, depuis fin août, de multiples notes sur la gestion des mouvements de détenus .

Le détenu classé au travail ne peut donc être reçu avant 13h15. S'il ne se rend pas sur son poste de travail, il n'est pas autorisé à participer aux activités et force est de constater, dans la note, que les rendez vous SPIP sont assimilés à une activité !!!

Où se trouve la logique lorsque, dans le même temps, l'accès à la bibliothèque se fait toujours en accès direct et pour le PIJ sur convocation ?

Le problème récurrent de la gestion des mouvements au CP de Ploemeur ne date pas d'hier et n'est de la responsabilité ni des intervenants extérieurs ni du SPIP .

Listes pour les activités perdues ou non respectées, détenus qui arrivent au premier centre alors qu'ils n'ont pas été appelés etc.

Des décisions unilatérales et brutales mettent à mal le partenariat ( la dernière en date l'interdiction d'accès à l'établissement de la personne de CLIP). Faut-il rappeler que les dispositifs existants bénéficient de financements publics , qu'une des missions de l' AP est la réinsertion et la préparation à la sortie ? Mais , peut être que la disparition des intervenants extérieurs au CP faciliterait -t-elle la gestion des mouvements ?

Pour y contribuer, le SPIP pourrait aussi décider de mettre fin à ses interventions .

Lorient le 29 septembre